

Concertation sur l'apprentissage

GT2 Entreprises et apprentissage

Réunion 1 : Le poids de la réglementation dans le développement de
l'apprentissage est-il surestimé ?

16 novembre 2017



Organisation en 4 GT

- I. Le parcours de l'apprenti**
- II. Entreprises et apprentissage**
- III. Gouvernance et financements**
- IV. L'offre de formation et la certification**

Organisation du GT2 en 4 séances

- I. Le poids de la réglementation dans le développement de l'apprentissage est-il surestimé ? (16 novembre)**

- II. Apprenti : salarié ou élève ? Comment le recruter et l'intégrer dans l'entreprise ? (30 novembre)**

- III. Eviter la rupture : Améliorer la coordination/l'articulation entre CFA et entreprise (14 décembre)**

- IV. Synthèse des débats et présentation des résultats d'une étude sur les attentes des différents acteurs à l'égard de l'apprentissage (11 janvier)**

Une fiche de problématique sera communiquée aux participants avant chaque séance

Déroulé de la séance 1 du GT2

- **Introduction**
- **Présentation du rapport « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage » par Stéphanie DUPAYS, Igas.**
- **Echanges autour de la problématique des freins règlementaires**
- **Echanges sur les attentes des jeunes et des entreprises**
- **Retour sur les points saillants des échanges**

Présentation du rapport « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage »

Stéphanie DUPAYS, Igas.

Question du jour

- **Quels sont les derniers freins réglementaires au développement de l'apprentissage ?**

Problématique du jour

les « accrochages » ou problèmes relationnels, les absences et retards sont souvent interprétés comme un manque de motivation des jeunes là où ils sont parfois des révélateurs d'un décalage plus profond entre les attentes des jeunes et des employeurs.

43 % des entreprises ne reprennent pas d'apprentis dans les 2 ans qui suivent la fin du contrat

170 000 entreprises ont recruté au moins 1 apprenti durant la campagne 2013/2014

- 30 % ont connu une rupture de contrat ;
- Un tiers embauchent le jeune à la fin du contrat ;
- 57 % embaucheront un nouvel apprenti dans les 2 ans qui suivent (dont la moitié dans les 6 mois) la fin du contrat ;
- Cette proportion ne change pas quelle que soit la façon dont le contrat s'est terminé (rupture anticipée ou non).

Les différentes attentes vis-à-vis de l'apprentissage*

Pour les jeunes :

- Pour les niveaux IV et V, la formation par l'apprentissage apporte aux jeunes en rupture scolaire l'accès à une première qualification et à un métier.
- Pour les niveaux du supérieur, il vise à mieux adapter la formation aux besoins des entreprises.

Pour les entreprises :

- Disposer d'une main-d'œuvre qualifiée pour l'ensemble d'une profession ou d'une filière.
- Répondre à un besoin de compétence particulier de l'entreprise.

* source : « L'apprentissage, entre formation et insertion professionnelles », Formations et emploi édition 2009 – « L'avenir du niveau V en apprentissage en Ile-de-France », Rapport d'étude, Défi métiers, 2011 - « Pratiques de recrutement et sélectivité sur le marché du Travail », Rapport de recherche, n° 72, Centre d'études de l'emploi, 2012 - « Recrutement dans les PME des industries métallurgiques franciliennes : un système qui s'enraye », Rapport d'étude, Défi métiers, 2017.

Question du jour

- **Quelles sont les évolutions majeures concernant les attentes des jeunes et des entreprises ?**
- **Quelle répartition des responsabilités entre monde de l'entreprise et monde éducatif pour réduire le décalage entre les attentes des jeunes et des employeurs ?**